

GUINÉE — Disparition forcée :

**ABOUBACAR DIAKITÉ DIT « TOUMBA »
HOSPITALISÉ DANS DES CIRCONSTANCES SUSPECTES**

Nous soussignés, la famille d'Aboubacar Sidiki Diakité dit « Toumba », lançons un appel d'urgence à la communauté nationale et internationale, aux organisations de défense des droits humains et aux médias, afin d'alerter sur la situation critique de notre père et les graves risques pesant sur sa vie.

LES FAITS

Dans la nuit du 23 mars 2026, les autorités judiciaires guinéennes ont annoncé, via le communiqué officiel N°05/PG/CAC/2026 du Procureur général Fallou Doumbouya, que notre père avait été victime d'un « malaise » dans sa cellule à la Maison centrale de Coyah, et transféré en urgence à l'Hôpital du Camp Almamy Samory Touré où il se trouverait en soins intensifs.

Nous contestons formellement cette version et exigeons une preuve de vie immédiate.

POURQUOI NOUS NE CROYONS PAS LA VERSION OFFICIELLE

1. Un état de santé sciemment ignoré

Me Lancinet Sylla et les avocats de la défense ont alerté publiquement : notre père souffre d'une hernie de la ligne blanche à un stade avancé. Un collège médical mandaté à la prison de Coyah a formellement recommandé son transfert dans un établissement adapté, soulignant que l'absence totale d'infirmerie sur place mettait sa vie en danger. Les autorités ont ignoré cet avis.

2. Un transfert illégal et isolement forcé

Le 10 février 2026, notre père a été extrait sans décision légale de la Maison centrale de Conakry et transféré de force à Coyah, en violation de l'article 11.13 du Code de procédure pénale guinéen. Ni le régisseur ni le procureur n'ont pu produire le document justificatif. Un référé pénal était pendant, et une décision judiciaire était attendue le 24 mars 2026 même.

3. Le silence des autorités alimente nos craintes

Depuis l'annonce du malaise, aucune vérification indépendante n'a été autorisée. Ni médecin indépendant, ni avocat, ni membre de la famille n'a pu le voir. Ce mutisme total des autorités guinéennes est inacceptable. Il est notre seule et unique raison d'exiger, sans délai, une preuve de vie.

NOS DEMANDES

Nous exigeons des autorités guinéennes, sans délai :

- Une **preuve de vie** immédiate et vérifiable.
- L'accès d'un **médecin indépendant** et de ses avocats à l'Hôpital du Camp Almamy Samory Touré.
- La **transparence totale** sur son état de santé réel.
- Sa **libération anticipée**, au regard des neuf années purgées et de son état de santé.

APPEL À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Chaque heure sans vérification indépendante aggrave le danger. Nous appelons **Amnesty International**, **Human Rights Watch**, les médias internationaux, les gouvernements attachés aux droits humains, l'**Union Africaine** et la **CEDEAO** à se saisir de cette affaire et à exiger des comptes aux autorités de Conakry.

Toute personne privée de liberté a droit à la protection de sa vie et à une prise en charge médicale transparente, conformément aux **Règles Nelson Mandela des Nations Unies**, à la **Charte africaine des droits de l'homme et des peuples** et au **Pacte international relatif aux droits civils et politiques**.

***Notre père a survécu à neuf ans de détention. Il ne lui reste que quelques mois à purger.
Nous refusons qu'il meure dans l'ombre et le silence de la communauté nationale et internationale.***

La famille de Aboubacar Sidiki Diakité dit « Toumba »